

CALQ

**PLAN
STRATÉGIQUE
2012- 2016**

LA CRÉATION AU CŒUR
D'UN UNIVERS CULTUREL
EN MUTATION

Conseil des arts
et des lettres

Québec 

Le 8 avril 2013

Monsieur Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le *Plan stratégique 2012-2016* du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Dans le cadre de ce plan, le CALQ entend déployer des actions pour faire face aux enjeux et défis découlant des mutations culturelles, sociales, économiques et technologiques qui influencent, voire transforment, la création artistique et littéraire québécoise.

La création est incontestablement à la source du développement culturel. Pour mieux l'appuyer et optimiser sa portée, deux orientations guideront les actions du CALQ. La première concerne le soutien financier aux artistes, écrivains et organismes, qui sera adapté et modulé pour prendre en compte la diversité des expressions artistiques. La deuxième orientation vise à soutenir durablement le rayonnement et la promotion des productions, tant au Québec qu'à l'extérieur de ses frontières.

Les récentes avancées technologiques bouleversent les pratiques artistiques et ses modes de diffusion. Elles favorisent aussi la mise en place de nouveaux modèles de gestion, incluant, pour les clientèles du CALQ, le déploiement de services en ligne. La troisième orientation focalise donc sur l'enjeu du virage numérique.

Enfin, la quatrième orientation mise sur la concertation avec les milieux pour effectuer des choix structurants qui feront évoluer la situation des artistes, des écrivains et des organisations artistiques d'ici.

Soyez assuré que la mise en œuvre de ce plan stratégique s'appuie sur l'expertise et l'engagement de tous les membres du personnel du CALQ, et de son conseil d'administration, qui uniront leurs efforts pour atteindre les objectifs qui y figurent.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphan La Roche', with a large, stylized flourish at the end.

Stéphan La Roche

TABLE DES MATIÈRES

Mission du Conseil des arts
et des lettres du Québec **5**

Vision **5**

Contexte et enjeux **6**

Choix stratégiques **12**

Tableau synoptique **16**

Conclusion **18**

MISSION DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Dans une perspective de développement culturel, le CALQ a pour mission de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion.

Les domaines dans lesquels le CALQ exerce ses attributions sont la littérature et le conte, les arts de la scène (théâtre, danse, musique, chanson, arts du cirque) les arts multidisciplinaires, les arts médiatiques (arts numériques, cinéma et vidéo), les arts visuels, les métiers d'art ainsi que la recherche architecturale.

Le CALQ soutient également le rayonnement des artistes, des écrivains, des organismes artistiques et de leurs œuvres, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger.

VISION

LA CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE AU CŒUR D'UN UNIVERS CULTUREL EN MUTATION

La création est la matière première de toute manifestation artistique, susceptible d'enrichir l'univers culturel d'une société. C'est du processus entourant la recherche et la création que naîtra une œuvre d'art, qu'elle soit musicale, littéraire, visuelle, théâtrale, architecturale, performative, numérique, cinématographique, circassienne, artisanale, chorégraphique ou multidisciplinaire. Ces œuvres explorent, à leur manière, tout le potentiel esthétique et humain, par l'expérience du corps et de la matière, avec la passion créatrice et l'esprit critique. La création résulte de l'expérimentation des méthodes et des usages, techniques et matériels; elle incarne aussi le renouvellement des langages, des traditions et des interprétations. La création évolue par la recherche et l'innovation constantes émanant souvent d'échanges et d'interactions entre artistes et experts de divers domaines. C'est là son meilleur atout pour faire face aux mutations culturelles, sociales, technologiques et économiques.

À la lumière de ce contexte et des enjeux importants qui en découlent pour l'avenir de la culture québécoise, le CALQ tient le pari que c'est en apportant un soutien structuré et diversifié à la création, à la production et au rayonnement artistique et littéraire, que ce secteur pourra continuer de se développer et de se renouveler.


CONTEXTE ET ENJEUX

Le secteur des arts et des lettres évolue dans un système culturel couvrant un large éventail de domaines. Chaque domaine a ses particularités et façonne notre culture. Mentionnons d'abord celui de la langue; celui des modes de vie et des pratiques culturelles de l'ensemble de la population québécoise, incluant ceux des autochtones et des communautés culturelles; celui de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine; puis l'univers de la création et de la diffusion des œuvres artistiques et littéraires, ainsi que les produits liés aux industries culturelles.

Corrélativement au développement de ce système culturel, l'intervention de l'État a évolué de façon importante depuis la création du ministère des Affaires culturelles, aujourd'hui ministère de la Culture et des Communications, un ministère qui fêtait en 2011 son 50^e anniversaire. Par la création d'institutions et d'infrastructures culturelles majeures dès les années 1970, ce ministère a d'abord démocratisé l'offre culturelle et proposé aux publics des lieux accessibles favorisant la mise en valeur des œuvres produites. Le réseau des bibliothèques publiques québécoises, devenues aujourd'hui de formidables centres de diffusion et d'éveil à la culture, en est un bel exemple. De la même façon, l'existence d'un réseau de diffusion polyvalent de circulation de spectacles en arts de la scène et d'événements artistiques majeurs dans les quatre coins du Québec, permet aux productions artistiques québécoises d'être appréciées de divers publics. L'économie de la culture est devenue une réalité en soi, de plus en plus ouverte sur le monde.

La création du CALQ, en 1994, a été un autre événement marquant concrétisant le choix stratégique d'accorder la priorité au développement de contenus originaux, à la création d'œuvres artistiques et littéraires ainsi qu'à leur rayonnement ici et à travers le monde. L'offre par le CALQ de programmes nationaux de soutien aux arts est ainsi devenue accessible aux créateurs de toutes les régions du Québec. Elle a renforcé la pratique professionnelle dans les diverses disciplines, tout en accélérant le développement des expertises.

Le CALQ a déployé sur l'ensemble du territoire québécois son système d'attribution d'aide financière, un système indépendant du pouvoir politique, au sein duquel les projets artistiques sont analysés par des jurys et des comités d'évaluation. Le CALQ est ainsi devenu un acteur important, contribuant à la « territorialisation » de l'action publique en matière de culture au Québec. La capacité du CALQ de stimuler le développement artistique et littéraire dans les régions, tout en encourageant celui des grands centres urbains, est maintenant reconnue.



FINANCER LES ARTS ET LA CULTURE À PARTIR DE NOUVEAUX MODÈLES



De nouveaux modèles de financement des arts sont apparus au cours des dernières années. C'est le cas notamment de structures d'investissements qui, sous la forme d'appariement avec d'autres partenaires, favorisent l'implication de nouveaux acteurs publics et privés. Motivées par des ententes ou des mesures particulières, les contributions qui proviennent du mécénat privé, d'organismes œuvrant sur les territoires ou de coproducteurs étrangers deviennent des leviers financiers importants qui permettent de partager la responsabilité du développement des arts. Grâce à l'implication croissante de ces partenaires tels les conférences régionales des élus, les forums jeunesse, les fondations communautaires, les mécènes privés, de même que les organismes territoriaux représentant les communautés autochtones et les communautés culturelles, le CALQ est mieux en mesure de contribuer à la vitalité culturelle des régions et des territoires. Il peut assurer un meilleur soutien à une plus grande diversité des expressions artistiques.



LES MUTATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Au fil des ans, de grandes mutations sociales et économiques comme les changements démographiques, la mondialisation de l'économie et des cultures et plus particulièrement la révolution numérique, ont amené le CALQ à adapter et moderniser ses programmes tout en répondant le mieux possible aux besoins spécifiques des milieux artistique et littéraire. À cet égard, une vaste consultation, menée en 2011 sur l'utilisation des technologies numériques dans la pratique artistique et littéraire, a révélé l'émergence au Québec de nouvelles démarches de création et de production des œuvres. La diffusion de ces œuvres sur de nouvelles plateformes numériques, accessibles à tous les publics, vient également bouleverser les modèles traditionnels de promotion et de mise en marché. Le rapport *Faire rayonner la culture dans l'univers numérique*, produit par le CALQ et déposé à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en novembre 2011, témoigne bien de ces mutations. Ce rapport vise à contribuer au développement d'une stratégie numérique québécoise en culture.

Sur le plan des valeurs communes, et sur celui des paramètres de la création et de la production artistique, de sa diffusion, de sa gestion, de même que des comportements des consommateurs face aux produits culturels, de profondes transformations sont en cours et influencent le développement des arts autant que son administration. De nos jours, le public peut devenir partie prenante d'un processus de création, de production ou même de la promotion d'une œuvre. Les réseaux sociaux provoquent des collaborations nouvelles, à différentes échelles. De nouveaux paradigmes redéfinissent considérablement les principaux éléments de la chaîne de production culturelle et les mécanismes de l'industrie qui la soutiennent. Les nouveaux rapports d'échange et l'interactivité mis en place par les technologies numériques proposent ainsi une révision fondamentale de l'action culturelle et des valeurs qui la motivent.

Avec la mise en réseau planétaire, les frontières traditionnelles sont plus que jamais perméables. Les échanges se fondent désormais sur des communautés d'intérêt accessibles et susceptibles d'enrichir considérablement toute démarche artistique, sans oublier tout le potentiel de développement des réseaux et des marchés à l'échelle internationale. Ces réseaux ne sont pas que des lieux où les œuvres peuvent être vues ou lues mais servent également d'espaces de création, de plateformes de discussion et de développement de contenus interactifs.

La communauté artistique et littéraire québécoise profite déjà de ces nouveaux paramètres entourant le partage d'information, d'expertise, de processus et de contenus utiles à la création, notamment par l'emploi d'outils à codes sources ouverts, tels que les logiciels libres et les licences de créativité communes, par des œuvres en usage partagé ou par l'exploitation des réseaux sociaux.



L'IMPORTANCE D'UNE INTERVENTION CULTURELLE CONCERTÉE



Depuis ses débuts, le CALQ travaille de façon étroite avec les différentes instances représentatives des milieux artistique et littéraire au Québec. Il rencontre annuellement les associations d'artistes et regroupements d'organismes qu'il soutient, ainsi que les conseils régionaux de la culture, à qui il confie un mandat de promotion de ses programmes. Cette riche collaboration est essentielle pour le CALQ. Elle lui permet de bien remplir sa mission et de répondre le mieux possible aux besoins des artistes, des écrivains et des organismes de création, de production et de diffusion.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques des artistes et des écrivains québécois, le CALQ tient à participer à une meilleure documentation des conditions de pratique des créateurs par des projets de recherche et de consultations. Le développement des connaissances ne peut que lui permettre de mieux les soutenir.



LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES



Dans ce contexte global, la démarche stratégique qui encadre les orientations du CALQ pour les quatre prochaines années s'inscrit également dans le respect de certains grands principes directeurs mis de l'avant par le gouvernement du Québec. En réponse aux grands courants de notre époque qui font cheminer un ensemble de valeurs, et dans un contexte de changement démographique qui deviendra, au cours des prochaines années, un facteur déterminant, les orientations doivent tenir compte non seulement des retombées à long terme mais doivent aussi répondre aux besoins des générations présentes et futures. C'est pourquoi le CALQ participe activement aux initiatives gouvernementales et à la mise en œuvre de stratégies communes telles que le développement durable et l'*Agenda 21 de la culture*, le plan d'action *La diversité une valeur ajoutée*, ou celui sur l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, à titre d'exemples. Ces politiques témoignent d'une vision gouvernementale en réponse aux nombreux changements observés dans la société québécoise, tels le vieillissement de la population, l'immigration croissante, l'appui aux Premières nations, la place des femmes dans les postes clés et la conciliation des temps sociaux, du travail et de la famille, la place de la relève ainsi que les changements de paradigmes dans les domaines des communications et des technologies.

Le CALQ considère que ses choix stratégiques s'inscrivent activement parmi ces priorités gouvernementales. En outre, ses actions concrètes en faveur de la diversité des expressions, de l'occupation culturelle des territoires, du soutien à différentes générations d'artistes, de la concertation avec ceux-ci, ainsi que du virage numérique orientent clairement le plan stratégique du CALQ, son action régionale et internationale, son plan d'action en développement durable ainsi que ses activités courantes.



DES CHOIX STRATÉGIQUES



Afin que les milieux artistique et littéraire puissent rayonner dans ce contexte culturel et social en mouvement, le CALQ a déterminé que le soutien à la création serait au cœur de sa vision stratégique, et ce, en tenant compte des trois enjeux suivants : l'essor de la création en tant que levier de développement culturel; le virage numérique qui influence les processus de création et de diffusion des œuvres; ainsi que la concertation comme fondements de l'intervention culturelle. Avec la mise en œuvre de ce plan stratégique, le CALQ entend communiquer à ses partenaires impliqués dans l'attribution de fonds, des orientations et des mesures ciblées pour favoriser le pluralisme des expressions.

L'**orientation première** du CALQ consiste à soutenir la création d'œuvres originales par un financement diversifié, s'adressant à différentes clientèles et sollicitant la contribution de partenaires. Le CALQ entend, par sa **deuxième orientation**, contribuer au rayonnement et à la promotion des productions en favorisant une présence artistique forte sur les différentes plateformes et les pôles majeurs de diffusion d'ici et d'ailleurs.

Sa **troisième orientation** vise à participer à l'essor de nouveaux modèles de création, de diffusion et de gestion en lien avec le virage numérique, par de nouvelles mesures de soutien et des services administratifs en ligne pour les clientèles.

Enfin, le CALQ souhaite entretenir la synergie qu'il a toujours eue avec les organisations artistiques et littéraires, les artistes et les écrivains ainsi que leurs représentants du milieu associatif avec sa **quatrième orientation**. La concertation, le partage d'information et l'analyse des enjeux liées aux réalités de la pratique artistique et littéraire, trouveront un écho dans les orientations du CALQ au cours des quatre prochaines années.

Toutes ces orientations plaident en faveur d'un soutien solidaire au dynamisme culturel des territoires, à l'essor fructueux des arts et des lettres au Québec et au rayonnement croissant du Québec à l'étranger.

LA CRÉATION, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le Québec peut être fier de son développement culturel remarquable grâce au travail incessant des ministères et sociétés d'État qui œuvrent avec succès à l'accomplissement de la *Politique culturelle du Québec, Notre culture, notre avenir*. En vingt ans déjà, cette politique aura permis un soutien diversifié aux régions; une croissance importante des marchés de la culture; l'amélioration de l'emploi et des conditions de travail des artistes et des travailleurs culturels; l'augmentation des publics au Québec et un rayonnement exceptionnel des œuvres artistiques et littéraires québécoises à travers le monde.

C'est donc avec beaucoup de confiance et de détermination que le CALQ s'apprête à aborder ces mutations de l'intervention culturelle en soutien aux arts et aux lettres. La mise en réseau des lieux de création et de diffusion ainsi que l'occupation de pôles d'excellence au Québec et dans le monde, sont des perspectives prometteuses. De nouvelles approches conduiront vraisemblablement le CALQ à repenser les différents modes de reconnaissance de l'excellence artistique et littéraire qui demeurent au cœur de son mandat.

Par des programmes et des mesures ciblées pour soutenir la création d'œuvres originales, l'excellence, le rayonnement ou de nouvelles pratiques, le CALQ mettra en œuvre des stratégies plus efficaces et une gestion du soutien financier adaptée aux nouveaux modes de communication et à la réalité numérique. L'approche transversale des pratiques de gouvernance entre le milieu artistique, les instances territoriales et gouvernementales fait en sorte que le CALQ peut maintenir une offre de proximité qui accorde une place de choix à la diversité des projets de création, comme de leur mode de financement, créant ainsi un terrain fertile au développement du mécénat et à l'autonomie financière croissante des organisations.

Au cœur d'un univers culturel en mutation, le CALQ mise donc sur la création comme levier du développement et du rayonnement de la culture québécoise, sur le virage numérique et sur l'intervention culturelle concertée. Ces enjeux orienteront ses actions pendant les quatre années couvrant son *Plan stratégique 2012-2016*.

CHOIX STRATÉGIQUES

ENJEU 1

La création, levier du développement culturel

ORIENTATION 1

Soutenir la création d'œuvres originales, en tenant compte de la diversité des expressions

C'est par la création d'œuvres originales et la diversité des expressions que s'opère le renouvellement des contenus culturels et des pratiques artistiques et littéraires. Le CALQ entend y contribuer par différentes mesures de soutien à la création et à la production, par la reconnaissance des œuvres marquantes et par l'implication de partenaires, apportant un souffle nouveau au financement des projets, et à la vitalité culturelle des territoires.

AXE 1

Un soutien financier adapté et diversifié

Le CALQ soutient la diversité des expressions artistiques et littéraires et ses programmes sont modulés selon un éventail de pratiques dans une douzaine de disciplines artistiques. Il soutient la recherche, la création et la production d'œuvres de même qu'il attribue des prix dans l'ensemble des régions du Québec. Les bourses de carrière du CALQ, tout comme celles destinées à la relève, témoignent de son ouverture à l'accompagnement de parcours artistiques distinctifs, à différentes étapes de la carrière de l'artiste ou de l'écrivain. Le soutien à la diversité des expressions passe également par des mesures ciblées, notamment auprès de clientèles des communautés autochtones ou issues de l'immigration. Enfin, le CALQ favorise la diversification des investissements, notamment par le programme Mécénat Placements Culture mais également par des mesures d'appariement visant à stimuler la participation de partenaires territoriaux dans le cadre d'ententes régionales, ou de partenaires étrangers qui investissent directement dans des projets de création. Les objectifs qui suivent sont accompagnés de cibles précises que le CALQ entend réaliser au cours des quatre prochaines années.

OBJECTIF 1

Soutenir la création et la production artistique et littéraire par des investissements ciblés

Indicateur 1.1 – Nature et ampleur de l'aide accordée à la création-production

Cible 1.1.1 – 50 projets ciblés soutenus, au 31 mars 2016

OBJECTIF 2

Encourager l'excellence artistique, l'innovation et le succès des meilleures productions québécoises par des mesures de reconnaissance

Indicateur 2.1 – Nombre et nature des mesures de reconnaissance accordées

Cible 2.1.1 – Quatre nouveaux prix, au 31 mars 2016

OBJECTIF 3

Consolider les partenariats favorisant la diversification des investissements et la vitalité culturelle des territoires

Indicateur 3.1 – Nombre et nature des initiatives prises en matière d'action territoriale concertée

Cible 3.1.1 – Au moins trois ententes renouvelées ou conclues avec des nations autochtones et des instances régionales, au 31 mars 2016

Indicateur 3.2 – Nombre et nature des actions réalisées dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture

Cible 3.2.1 – Huit journées d'activités sur le mécénat dans différentes régions du Québec, au 31 mars 2016

Indicateur 3.3 – Nature du soutien à la coproduction internationale

Cible 3.3.1 – Appariement de 0,5 M\$ de capitaux hors Québec dans la création d'œuvres originales québécoises, au 31 mars 2014.

ORIENTATION 2

Favoriser le rayonnement et la promotion des productions artistiques et littéraires au Québec, ailleurs au Canada et à l'international

Par ses programmes et ses mesures ciblées, le CALQ favorise aussi le rayonnement des œuvres et des productions artistiques. Le Québec est doté d'un réseau d'équipements culturels apte à diffuser et à mettre en valeur les productions artistiques d'ici. Par ailleurs, grâce aux partenaires gouvernementaux et à l'important réseau de délégations et de partenaires à travers le monde, le CALQ a contribué, au cours des dernières années, à un rayonnement sans précédent des productions artistiques et littéraires québécoises. Ainsi le CALQ poursuivra ses actions en faveur d'un rayonnement optimum des artistes, des œuvres et des productions québécoises.

AXE 2

Une présence artistique affirmée sur différentes plateformes et pôles majeurs de diffusion culturelle

Le CALQ mise sur la présence d'artistes, d'écrivains et de productions québécoises dans des événements ou des manifestations d'envergure en identifiant, de façon plus spécifique, des pôles majeurs de diffusion. Le soutien à des projets structurants de circulation sur le territoire vise à permettre à la population québécoise de découvrir les œuvres d'ici.

En outre, la présence d'artistes et d'organismes québécois soutenus par le CALQ se manifeste dans quelque 60 pays, notamment grâce aux bourses de déplacement, aux possibilités de séjourner dans un studio ou un atelier-résidence

ou grâce à des subventions à la tournée. Par son soutien, le CALQ veut faciliter la présence artistique québécoise dans les pôles de diffusion les plus significatifs, tout en maintenant son aide à la prospection et au développement de marchés.

OBJECTIF 4

Miser sur la mobilité des artistes et la présence de productions québécoises dans les pôles majeurs de diffusion

Indicateur 4.1 – Nature du soutien accordé à la circulation des artistes et des productions

Cible 4.1.1 – Au moins deux projets structurants en matière de circulation et de diffusion au Québec soutenus, au 31 mars 2016

Cible 4.1.2 – Soutien à la présence collective québécoise hors Québec dans le cadre de trois événements majeurs, par année

Indicateur 4.2 – Nombre de pays visités par les artistes et les organismes découlant d'un soutien du CALQ aux activités internationales.

ENJEU 2

Le virage numérique

ORIENTATION 3

Appuyer le développement de nouveaux modèles de création, de diffusion et de gestion liés au virage numérique

Le CALQ adaptera son soutien financier aux nouvelles réalités qui touchent la pratique artistique et littéraire, notamment dans le contexte du virage numérique. Il compte également mettre à profit l'utilisation des technologies numériques pour offrir des services à sa clientèle.

AXE 3

De nouvelles mesures de soutien et de nouveaux services pour les clientèles

Les arts numériques constituent désormais une discipline à part entière au CALQ, et ce, dès l'an un de ce plan stratégique. En complément de la mesure ponctuelle *Plateformes et réseaux numériques* récemment mise en œuvre, le CALQ soutiendra des projets de création et de diffusion numériques. Enfin, l'offre de résidences d'artiste spécialisées dans les arts numériques viendra bonifier le vaste réseau de studios et d'ateliers-résidences développé par le CALQ à travers le monde. Par ailleurs, d'un point de vue administratif, le CALQ mettra en place au cours des prochaines années, son projet de prestation électronique des services.

OBJECTIF 5

Favoriser l'intégration des technologies numériques par des mesures de soutien dans l'ensemble des disciplines

Indicateur 5.1 – Nombre et nature des mesures mises en œuvre par le CALQ en vue d'adapter son soutien au virage numérique

Cible 5.1.1 – Une discipline officiellement nommée « arts numériques » en 2012-2013

Cible 5.1.2 – Un soutien à des projets de toutes disciplines, dans le cadre de la mesure *Plateformes et réseaux numériques*, au 31 mars 2016

Cible 5.1.3 – Deux projets d'ententes pour des résidences d'artistes spécialisées dans les arts numériques, au 31 mars 2016.

OBJECTIF 6

Mettre à profit l'utilisation de services en ligne pour les clientèles du CALQ

Indicateur 6.1 – Développement de projets pilotes et d'outils relatifs à la prestation électronique des services (PES)

Cible 6.1.1 – Projets pilotes développés et outils opérationnels, au 31 mars 2016.

ENJEU 3

L'intervention culturelle concertée

ORIENTATION 4

Développer les orientations du CALQ en synergie avec les milieux artistique et littéraire

Des liens étroits entre le CALQ et les milieux artistique et littéraire québécois sont essentiels pour assurer le succès de l'aide gouvernementale destinée au développement des arts et des lettres. Cette complicité, solidement établie aujourd'hui, favorise la concertation et le partage d'information sur les orientations gouvernementales, et les besoins des milieux artistique et littéraire.

Axe 4

La concertation et la documentation des réalités du milieu

La mobilisation et le développement des connaissances sont des éléments incontournables à tout processus de concertation et de prise de décision. Le CALQ entend favoriser les échanges avec le milieu autour d'enjeux précis en instaurant ou en participant à des projets de recherche et des activités de transfert de connaissances.

OBJECTIF 7

Concertier et partager l'information sur les enjeux des arts et des lettres avec les milieux concernés

Indicateur 7.1 – Nombre d'activités de consultation et de concertation réalisées

Cible 7.1.1 – 10 activités, au 31 mars 2016

Indicateur 7.2 – Nature du soutien aux associations, aux regroupements nationaux et aux organismes de services du secteur des arts et des lettres.

OBJECTIF 8

Poursuivre les collaborations en matière de recherche et de développement des connaissances, notamment sur les conditions de pratique des créateurs

Indicateur 8.1 – État d'avancement des projets en cours

Cible 8.1.1 – Réaliser le cycle quinquennal d'enquêtes sur les professions artistiques en collaboration avec l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et d'autres partenaires.

PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016

TABLEAU SYNOPTIQUE

MISSION DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Dans une perspective de développement culturel, le CALQ a pour mission de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts médiatiques ainsi que la recherche architecturale. Il soutient également le rayonnement des artistes, des écrivains, des organismes artistiques et de leurs œuvres au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger.

ENJEU 1

La création, levier du développement culturel

ORIENTATION 1

Soutenir la création d'œuvres originales en tenant compte de la diversité des expressions

ORIENTATION 2

Favoriser le rayonnement et la promotion des productions artistiques et littéraires au Québec, ailleurs au Canada et à l'international

AXE 1

Un soutien financier adapté et diversifié

AXE 2

Une présence artistique affirmée sur différentes plateformes et pôles majeurs de diffusion culturelle

OBJECTIF 1 : SOUTENIR LA CRÉATION ET LA PRODUCTION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE PAR DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

Indicateur 1.1 – Nature et ampleur de l'aide accordée à la création-production

Cible 1.1.1 – 50 projets ciblés soutenus, au 31 mars 2016

OBJECTIF 2 : ENCOURAGER L'EXCELLENCE ARTISTIQUE, L'INNOVATION ET LE SUCCÈS DES MEILLEURES PRODUCTIONS QUÉBÉCOISES PAR DES MESURES DE RECONNAISSANCE

Indicateur 2.1 – Nombre et nature des mesures de reconnaissance accordées

Cible 2.1.1 – Quatre nouveaux prix, au 31 mars 2016

OBJECTIF 3 : CONSOLIDER LES PARTENARIATS FAVORISANT LA DIVERSIFICATION DES INVESTISSEMENTS ET LA VITALITÉ CULTURELLE DES TERRITOIRES

Indicateur 3.1 – Nombre et nature des initiatives prises en matière d'action territoriale concertée

Cible 3.1.1 – Au moins trois ententes renouvelées ou conclues avec des nations autochtones et des instances régionales, au 31 mars 2016

Indicateur 3.2 – Nombre et nature des actions réalisées dans le cadre du programme *Mécénat Placements Culture*

Cible 3.2.1 – Huit journées d'activités sur le mécénat dans différentes régions du Québec, au 31 mars 2016

Indicateur 3.3 – Nature du soutien à la coproduction internationale

Cible 3.3.1 – Appariement de 0,5 M\$ de capitaux hors Québec dans la création d'œuvres originales québécoises, au 31 mars 2014.

OBJECTIF 4 : MISER SUR LA MOBILITÉ DES ARTISTES ET LA PRÉSENCE DE PRODUCTIONS QUÉBÉCOISES DANS LES PÔLES MAJEURS DE DIFFUSION

Indicateur 4.1 – Nature du soutien accordé à la circulation des artistes et des productions

Cible 4.1.1 – Au moins deux projets structurants en matière de circulation et de diffusion au Québec soutenus, au 31 mars 2016

Cible 4.1.2 – Soutien à la présence collective québécoise hors Québec dans le cadre de trois événements majeurs, par année

Indicateur 4.2 – Nombre de pays visités par les artistes et les organismes découlant d'un soutien du CALQ aux activités internationales.

VISION DU CALQ : LA CRÉATION ARTIS- TIQUE ET LITTÉRAIRE AU CŒUR D'UN UNI- VERS CULTUREL EN MUTATION

ENJEU 2

Le virage numérique

ORIENTATION 3

Appuyer le développement de nouveaux modèles de création, de diffusion et de gestion liés au virage numérique

AXE 3

De nouvelles mesures de soutien et de nouveaux services pour les clientèles

OBJECTIF 5 : FAVORISER L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES PAR DES MESURES DE SOUTIEN DANS L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES

Indicateur 5.1 – Nombre et nature des mesures mises en œuvre par le CALQ en vue d'adapter son soutien au virage numérique

Cible 5.1.1 – Une discipline officiellement nommée « arts numériques » en 2012-2013

Cible 5.1.2 – Un soutien à des projets de toutes disciplines, dans le cadre de la mesure *Plateformes et réseaux numériques*, au 31 mars 2016

Cible 5.1.3 – Deux projets d'ententes pour des résidences d'artistes spécialisées dans les arts numériques, au 31 mars 2016

OBJECTIF 6 : METTRE À PROFIT L'UTILISATION DE SERVICES EN LIGNE POUR LES CLIENTÈLES DU CALQ

Indicateur 6.1 – Développement de projets pilotes et d'outils relatifs à la prestation électronique de services (PES)

Cible 6.1.1 – Projets pilotes développés et outils opérationnels, au 31 mars 2016.

ENJEU 3

L'intervention culturelle concertée

ORIENTATION 4

Développer les orientations du CALQ en synergie avec les milieux artistique et littéraire

AXE 4

La concertation et la documentation des réalités du milieu

OBJECTIF 7 : CONCERTER ET PARTAGER L'INFORMATION SUR LES ENJEUX DES ARTS ET DES LETTRES AVEC LES MILIEUX CONCERNÉS

Indicateur 7.1 – Nombre d'activités de consultation et de concertation réalisées

Cible 7.1.1 – 10 activités, au 31 mars 2016

Indicateur 7.2 – Nature du soutien aux associations, aux regroupements nationaux et aux organismes de services du secteur des arts et des lettres.

OBJECTIF 8 : POURSUIVRE LES COLLABORATIONS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES, NOTAMMENT SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE DES CRÉATEURS

Indicateur 8.1 – État d'avancement des projets en cours

Cible 8.1.1 – Réaliser le cycle quinquennal d'enquêtes sur les professions artistiques en collaboration avec l'Observatoire de la culture et des communications et d'autres partenaires.

CONCLUSION

À l'instar d'autres exemples dans le monde, le système de soutien public aux arts est à la croisée des chemins et doit s'adapter à de nouveaux défis. Le virage numérique et les changements démographiques marquent déjà une ligne de rupture dans le temps, bénéfique au secteur des arts et de la culture, déjà tourné vers l'avenir. Le CALQ poursuivra le travail amorcé avec ses partenaires pour développer la stratégie numérique de la culture, mais surtout, il veillera, dans le cadre de son mandat, à répondre aux nouvelles approches et aux besoins engendrés par ce contexte en mutation, afin de permettre aux artistes et aux écrivains de créer et de produire leurs œuvres dans les meilleures conditions possibles.

Le CALQ remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux réflexions qui ont mené à l'élaboration de ces choix stratégiques. Le *Plan stratégique 2012-2016* devient un document de référence sur lequel il s'appuiera pour produire sa reddition de comptes annuelle.

BUREAUX DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

QUÉBEC (siège social)
79, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707
Télécopieur : 418 643-4558

MONTRÉAL
500, place d'Armes, 15^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350
Télécopieur : 514 864-4160

www.calq.gouv.qc.ca

RÉDACTION
Direction de la planification et des programmes

PRODUCTION
Direction des communications

CONCEPTION GRAPHIQUE
daviddesign.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2013
ISBN : 987-2-550-68908-9 (version imprimée)
ISBN : 987-2-550-68909-6 (version PDF)

Cette publication est également disponible en version PDF
sur le site Web du CALQ.

Plusieurs documents concernant les activités du CALQ
peuvent être consultés sur son site à la rubrique *Publications*.

La forme masculine est utilisée sans discrimination et désigne
autant les femmes que les hommes.

www.
calq.
gouv.
qc.ca